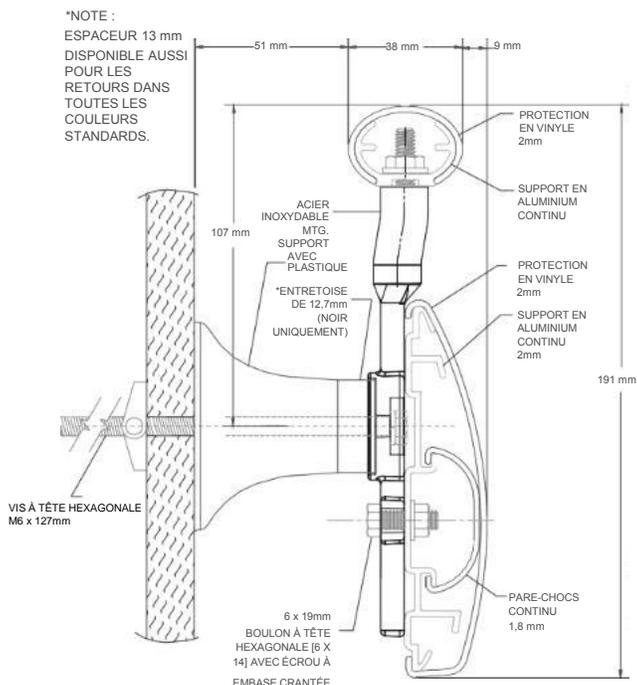


3530VV/3530VFV/3530FVV/3530FV FV Main courante conforme aux normes internationales

Spécifications suggérées



- Hauteur : 191 mm, diamètre de prise en main ovale : 38 mm x 27 mm, déport du mur : 98 mm.
- Entretoises compatibles à l'international incluses.
- 3530V V - Main courante en vinyle de couleur unie et protection murale en vinyle intégrée.
- 3530V FV - Main courante en vinyle, couleur unie et protection murale intégrée à motif imitation bois avec des jonctions noires pour les retours et les angles.
- 3530F VV - Main courante en vinyle à motif imitation bois et protection murale intégrée en vinyle de couleur unie avec des jonctions noires pour les retours et les angles.
- 3530FV FV - Main courante en vinyle à motif imitation bois et protection murale en vinyle imitation bois intégrée avec des jonctions noires pour les retours et les angles.
- La protection murale basse est montée sur un solide support en aluminium continu de 2 mm d'épaisseur
- La main courante et la protection murale sont recouvertes d'un cache en vinyle de 2 mm d'épaisseur, résistant aux rayures et aux taches
- Butée antichoc continue d'une épaisseur de 1,8 mm
- Répond aux critères ADA et ANSI
- Toutes les fixations de montage sont incluses dans chaque commande
- Répond aux normes et critères les plus stricts en matière d'émissions chimiques, tels que prescrits par l'Institut environnemental GREENGUARD
- A été testé et répond aux exigences de l'Institut environnemental GREENGUARD et de l'État de Californie en matière de produits à faible taux d'émission, tel que testé par Air Quality Sciences
- A été testé et répond aux niveaux d'émissions chimiques des produits GREENGUARD pour les enfants et les écoles

PCI.2240/REV.2

L'expertise en revêtements et protections murales hygiéniques

www.inprofrance.com - +33 (0)4 50 31 43 00 - contact@inprofrance.com

INPRO par HYDEWA FRANCE - ZA de l'Eculaz, 74930 REIGNIER ESERY

inpro
par FRANCE
hydewa

3530VV/3530VFV/3530FVV/3530FVfV Main courante conforme aux normes internationales

Spécifications suggérées

PARTIE 1 - GÉNÉRAL

1.01 RÉSUMÉ

A. Systèmes de main courante pour la sécurité des piétons et la protection des murs

1.02 LA SECTION COMPREND

A. 3530VV/3530VFV/3530FVV/3530FVfV
Systèmes de mains courantes Silhouette, profil rond avec protection murale intégrée et entretoises conformes aux normes internationales.

1.03 RÉFÉRENCES

- A. Institut national américain de normalisation (ANSI)
- B. Société américaine pour les essais et les matériaux (ASTM)
- C. Loi relative aux Américains en situation de handicap (ADA)
- D. Code national du bâtiment du Canada (CNB)
- E. Association nationale de protection contre l'incendie (NFPA)
- F. Société des Ingénieurs de l'Automobile (SIA)
- G. Laboratoire des assureurs (UL)
- H. Laboratoire des assureurs du Canada (ULC)
- I. Code de construction uniforme (UBC)

1.04 DESCRIPTION DU SYSTÈME

A. Exigences de performance : C'est un système de main courante avec des butées antichoc intégrées conformes aux exigences des organismes de réglementation et au contrôle qualité PCI pour Portes et Murs Systèmes de protection, InPro Corporation.

1. Caractéristiques de performance au feu : Fournir un pare-chocs classé UL et conforme au classement au feu NFPA Classe A. Les caractéristiques de combustion de la surface, telles que déterminées par UL-723 (ASTM E-84), doivent être une propagation de flamme de 10 et un dégagement de fumée de 350 à 450. Fournir des pare-chocs homologués ULC (Canada) et conformes aux exigences du Code national du bâtiment du Canada 2010, sous-section 3.1.13. Les caractéristiques de combustion en surface, telles que déterminées par la norme CAN/ULC-S102.2, doivent être une propagation de la flamme de 15 et un dégagement de fumée de 35.

2. Auto-extinction : Fournir des pare-chocs d'impact avec une classification CC1, testés conformément à la procédures spécifiées dans ASTM D-635-74, méthode de test standard de la vitesse et/ou la portée et la durée de combustion des plastiques en position horizontale, tel que référencé dans UBC 52-4-1988.

3. Résistance aux chocs : Fournir des matériaux de profils en vinyle rigide ayant une résistance à l'impact de 1,61 J par mm d'épaisseur, testée conformément aux procédures spécifiées dans la norme ASTM D-256-90b, résistance à l'impact des plastiques.

4. Résistance aux produits chimiques et aux taches : Fournir des pare-chocs qui montrent une résistance aux taches lorsqu'ils sont testés conformément aux dispositions applicables de la norme ASTM D-543.

5. Certifié GREENGUARD : Fournir des matériaux certifiés GREENGUARD. Les profils répondent aux exigences des normes de certification GREENGUARD pour les produits à faible émission et à la norme d'émission des produits GREENGUARD pour les enfants et les écoles.

6. Résistance fongique et bactérienne : Fournir un vinyle rigide qui ne favorise pas la croissance fongique ou bactérienne, tel que testé conformément aux normes ASTM G-21 et ASTM G-22.

7. Cohérence des couleurs : Fournir des composants assortis conformément à la norme SAE J-1545 - (Delta E) avec une différence de couleur ne dépassant pas 1,0 unité selon les systèmes d'échantillonnages colorimétriques CIE Lab, CIE CMC, CIE LCh, Hunter Lab ou similaires.

1.05 SOUMISSIONS

A. Données sur le produit : Les données imprimées du fabricant pour chaque produit indiqué dans la présente section.

B. Plans de détail : Détails de montage avec fixations appropriées pour les supports spécifiques au projet.

C. Échantillons prêts : Échantillons de vérification de la main courante longueur : 381 mm profilés grandeur nature avec retour et support de montage de chaque type et couleur indiqués. Renvoyer les échantillons à la PCI après examen.

D. Instructions d'installation du fabricant : Instructions d'installation imprimées pour chaque main courante.

1.06 LIVRAISON, STOCKAGE ET MANUTENTION

- A. Livrer les matériaux dans leur emballage d'usine non ouvert sur le chantier.
- B. Inspecter les matériaux à la livraison pour s'assurer que les produits spécifiés ont été reçus.
- C. Conserver dans l'emballage d'origine dans un environnement à climat contrôlé, à l'abri de la lumière directe du soleil.

1.07 GARANTIE

A. Garantie standard IPC limitée à vie contre les défauts de matériaux et de fabrication.

PARTIE 2 PRODUITS

2.01 FABRICANTS

- A. Fabricant acceptable : IPC Door and Wall Protection Systems, InPro Corporation, PO Box 406, Muskego, WI 53150 USA Téléphone 800-222-5556, Fax : 888-715-8407
Adresse Internet : www.inprocorp.com
- B. Remplacements : Non autorisé
- C. Fournir toutes les mains courantes et les protections murales d'un même fabricant.

2.02 UNITÉS FABRIQUÉES

- A. Main courante
 - 1. 3530VV Main courante Silhouette, hauteur : 191 mm,
 - 1-1 prise en main ovale 38 mm x 27 mm, déport du mur : 98 mm. Cache en vinyle intégré, hauteur : 127 mm. Butée antichoc intérieure, hauteur : 48 mm.
 - a. Retour et angles moulés, standard.
 - b. Options : Main courante courbe, préciser le rayon. Rayon minimum - 0,91 m
 - 2. 3530VFV Main courante Silhouette, hauteur : 191 mm, prise en main ovale 38 mm x 27 mm déport du mur : 98 mm. Cache en vinyle intégré, hauteur : 127 mm. Butée antichoc intérieure, hauteur : 48 mm. La protection murale doit présenter un motif imitation bois intégral. Les retours et les angles incluent les jonctions.
 - a. Retour et angles moulés, standard.
 - b. Options : Main courante courbe, préciser le rayon. Rayon minimum - 0,91 m
 - 3. 3530FVV Main courante Silhouette, hauteur : 191 mm, prise en main ovale 38 mm x 27 mm, déport du mur : 98 mm. Cache en vinyle intégré, hauteur : 127 mm. Butée antichoc intérieure, hauteur : 48 mm. La main courante doit avoir un motif imitation bois sur toute sa surface. Les retours et les angles incluent les jonctions.
 - a. Retour et angles moulés, standard.
 - b. Options : Main courante courbe, préciser le rayon. Rayon minimum - 0,91 m
 - 4. 3530FVfV Main courante Silhouette, hauteur : 191 mm, prise en main ovale : 38 mm x 27 mm déport du mur : 98 mm. Cache en vinyle intégré, hauteur : 127 mm. Butée antichoc intérieure, hauteur : 48 mm. La main courante et la protection murale ont un motif imitation bois. Retours et

et angles avec jonctions comprises.

- a. Retour et angles moulés, standard.
- b. Options : Main courante courbe, préciser le rayon. Rayon minimum - 0,91 m

2.03 MATÉRIAUX

- A. Vinyle : Les caches clipsables d'une épaisseur de 2mm sont extrudés de polychlorure de vinyle non plastifié (uPVC) résistant aux produits chimiques et aux taches avec ajout de modificateurs d'impact. Aucun plastifiant ne doit être ajouté (les plastifiants peuvent favoriser la croissance bactérienne). Les motifs boisés, lorsqu'ils sont utilisés, doivent être en polychlorure de vinyle (PVC).
- B. Aluminium : Le rail de fixation continu en aluminium de 2 mm d'épaisseur est fabriqué en aluminium 6063-T5, avec une finition brute.
- C. Acier inoxydable : Les supports en acier inoxydable doivent être de type 201SS. Les supports ont une base en plastique.

2.04 COMPOSANTS

- A. Les retours moulés, les angles intérieurs, les angles extérieurs, les entretoises et les supports de fixation sont fabriqués en thermoplastique moulé par injection.
- B. Les jonctions moulées possèdent une finition lisse et noire.
- C. Fixations : Tous les accessoires des systèmes de montage convenant aux supports indiqués sur les dessins doivent être fournis.

2.05 FINITIONS

- A. Protections en vinyle : Couleur du cache en vinyle à sélectionner par l'architecte parmi la sélection de finitions d'IPC. La surface doit avoir une texture de cailloux.
- B. Butée antichoc intérieure : La couleur de la butée antichoc intérieure doit être noire.
- C. Composants moulés : Les retours, les entretoises, les angles intérieurs et extérieurs doivent être d'une couleur et d'une texture assorties aux caches en vinyle.
- D. Support moulé : Doit être d'une couleur unie assortie ou complémentaire aux protections en vinyle. La surface doit avoir une texture de cailloux. Les entretoises de support doivent être noires.
- E. Acier inoxydable : Les surfaces exposées des supports ont une finition satinée n° 4.

PARTIE 3 - EXÉCUTION

3.01 EXAMEN

- A. Examiner les zones et les conditions dans lesquelles la main courante sera installée.
 - 1. Terminer toutes les opérations de finition, y compris la peinture, avant de commencer l'installation des matériaux du système de main courante.
 - 2. La surface du mur doit être sèche et exempte de saleté, de graisse et peinture qui s'écaille.

3.02 PRÉPARATION

A. Généralités : Avant l'installation, nettoyer le support pour éliminer la poussière, les débris et les particules non adhérentes.

3.03 INSTALLATION

A. Généralités : Placer la main courante comme indiqué sur le plan de détail approuvé pour le support approprié, et conformément aux instructions d'installation d'IPC. Installer la main courante de niveau et d'aplomb à la hauteur indiquée sur les plans.

3.04 NETTOYAGE

A. Une fois l'installation terminée, nettoyer les surfaces conformément aux instructions de nettoyage et d'entretien d'IPC.